

**Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

22 mai 2024

Date d'Affichage

04 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST (arrivée à 21h20), Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

M. Benoît LAVARDE remplit les fonctions de secrétaire.

Étaient absents excusés et représentés : M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°05/09 : FAUCHAGE ET EPARAGE DES ROUTES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de l'entreprise ETA LEDUNOIS-LEGRAND de Cerisy la Forêt pour un tarif HT à 211.00 € du Km concernant le marché fauchage-éparage des voies communales et chemins ruraux de la commune.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Benoît LAVARDE	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 